

Mons, le 11/06/2021

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du **15 juin 2021** :

1. Séance publique

□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

- 2.** Tronc commun à CHARLEROI.- Question de M. le Conseiller provincial Luc PARMENTIER.
- 3.** Gestion des services du secteur social et en particulier des I.M.P. provinciales durant la pandémie de COVID-19.- Question de Mme la Conseillère provinciale

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**

TRONC COMMUN À CHARLEROI

Chers Membres du Collège provincial,

Un grand rapprochement est actuellement en réflexion entre les enseignements communal et provincial à Charleroi en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En résumé, la Ville s'occuperait des élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} secondaire et le Hainaut de la 4^{ème} à la 6^{ème}, voire la 7^{ème} et plusieurs scénarios seraient envisagés.

Pourriez-vous me faire connaître l'état d'avancement de vos réflexions ? Quelles seront les prochaines étapes ? Un agenda prévisionnel a-t-il déjà été proposé ?

Dans l'attente de votre réponse, chers Membres du Collège provincial, veuillez recevoir mes carolorégiennes et écologiques salutations.

Luc PARMENTIER,
Conseiller provincial.

Gestion des services du secteur social et en particulier des I.M.P. provinciales durant la pandémie de COVID-19

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Cher.e.s Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, la pandémie de la COVID-19 a profondément bouleversé la vie de nos concitoyens depuis plusieurs mois.

Obligation du respect des gestes barrières, obligation de porter le masque, confinement, etc. sont autant de mesures que chacune et chacun d'entre nous a dû respecter afin de lutter, tous ensemble, contre le coronavirus.

Cette crise a profondément impacté notre Administration mais également les Institutions provinciales.

Nous le savons, la réalité vécue par le personnel des structures d'accueil et d'hébergement de la DGAS a été particulièrement pénible, difficile et délicate. Les écoles ont également dû s'adapter dans un environnement aussi sécurisé que possible.

Comme indiqué dans le « Mad(e) in Hainaut », mais également dans la presse locale, nos I.M.P. ont dû gérer plusieurs cas positifs de COVID-19 mais également faire preuve d'ingéniosité pour dynamiser la vie des structures confinées.

C'est pourquoi je souhaitais faire le point avec vous sur la gestion de la pandémie dans les services du secteur social, en particulier des I.M.P. provinciales.

Dès lors, pourriez-vous me détailler, de manière précise, cette gestion de crise ?

Avez-vous appliqué une ou des procédure(s) spécifique(s) lors de la mise en confinement des structures d'hébergement ? Si oui, comment ont-elles été réalisées ?

Quelles mesures avez-vous appliquées afin de contenir le cluster présent au Roseau Vert à Marchipont ?

La COVID-19 a également touché des Agents provinciaux ; avons-nous pu les remplacer afin de limiter l'impact au minimum sur les normes d'encadrement ?

Comment avez-vous appréhendé et organisé les différents « déconfinements » ?

Dès que cela a été possible, avez-vous procédé à des tests préventifs des bénéficiaires et du personnel ? Si oui, quand et par quelle méthode ?

Il est attesté que cette pandémie a eu un impact important sur la santé mentale de toutes et tous et plus particulièrement des jeunes ; nos bénéficiaires ont-ils pu bénéficier ou bénéficient-ils d'un accompagnement psychologique ?

Qu'en est-il également au niveau du personnel ? Avez-vous pu maintenir un lien de contact entre nos bénéficiaires confinés et leurs familles ?

Afin d'être proactifs, si nous devons être impactés par d'autres pandémies, avons-nous constitué un stock stratégique de masques ou autre matériel sanitaire ?

Au niveau de la vaccination, pourriez-vous m'informer sur la méthodologie utilisée ? A-t-elle concerné nos bénéficiaires mais également le personnel provincial des I.M.P. ?

Est-ce qu'il y a eu des doses en trop ? Si oui, ont-elles été attribuées et sur bas de quel(s) critère(s) ?

Aussi, quel est le taux de vaccination au sein des IMP (bénéficiaires et personnel provincial) ? Est-il suffisant pour nous préserver de l'émergence de nouveaux clusters ? Dans la négative, une politique d'incitation à la vaccination a-t-elle été mise en place ?

Aussi, chaque année, je sais qu'il tient à cœur de nos bénéficiaires d'organiser et de profiter de séjours pendant les congés estivaux. Ils sont bénéfiques tant pour le bien-être que pour leur santé mentale. Pourriez-vous m'indiquer s'ils auront lieu cette année ? Si oui, avez-vous prévu des restrictions ?

Je sais que ces questions sont nombreuses et diverses mais il me tenait à cœur d'échanger avec vous sur les difficultés engendrées par cette pandémie pour le personnel provincial mais également pour les bénéficiaires de notre Action sociale.

Avant de conclure, je voudrais saluer l'ensemble du personnel, des bénéficiaires mais également leurs familles car il a fallu faire preuve d'abnégation, de courage et de résilience pour affronter tous ensemble cette crise historique.

Je voudrais également présenter nos hommages aux familles endeuillées.

Je remercie le Collège provincial pour les explications ainsi que les réponses fournies à mes demandes.

Mme Dorothée DE RODDER,
Conseillère provinciale.

